



Orly : Une fin annoncée



Air France

Le couperet est tombé : La Direction a annoncé le retrait d'Air France de l'escale d'Orly pour l'été 2026 **au total bénéfique de Transavia**, impactant fortement nos collègues du Court Courrier, de la DGI, de l'Exploitation Aérienne sol.

Cette annonce, présentée sous forme « projet » lié à des éléments exogènes à l'entreprise (Low Cost, politiques environnementales, développement du TGV...), n'est autre que la continuité du plan stratégique initié en 2018 suite à l'expertise McKinsey et le lancement raté de Joon.

C'est pourquoi, la **CFE-CGC** avait assigné en justice l'entreprise sur l'accord Trust Together Pilotes de 2017... Malheureusement, à l'époque, aucune organisation syndicale n'avait souhaité s'y associer. On ne refait pas l'histoire...

Quel impact pour les personnels sol ?



743

Personnels Sol

553 sur le Court Courrier

- 405 à Orly
- 70 à Marseille
- 20 à Nice
- 58 à Toulouse

172 à la DGI

- 7 à la DGSI,
- 2 au Cargo
- 9 à l'Exploitation Aérienne



Quelles étapes nous attendent ?

Un processus de consultation et de négociations avec les organisations syndicales représentatives (CFE-CGC, UNSA, CFDT, FO) va s'engager sur les mesures d'accompagnement des salariés.

18 octobre 2023
Information CSEC et CSEE



Questions CFE CGC

- Quels impacts sur les autres Directions ?
- Quelles mesures d'accompagnement des salariés ?

24 octobre 2023
Réunion d'échange autour de l'Accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels



Ipach, Parcours Pro, TPAFC...

Novembre 2023
Consultation CSEC



Beaucoup de questions encore sans réponse. La CFE CGC demandera :

- Une expertise économique sur le projet
- Une expertise sur les Risques PsychoSociaux

Date à préciser
Négociations



Mesures d'accompagnements spécifiques à l'évolution du réseau domestique

1^{ère} demande de la **CFE-CGC**. Aucun départ contraint de l'entreprise et aucun recours à l'Activité Partielle Longue Durée sur les secteurs concernés.

La **CFE-CGC** n'avait pas signé le renouvellement de l'APLD signé par la CFDT et FO, pour contraindre l'entreprise à proposer des mesures accompagnements ou de reconversion aux salariés au lieu de la suspension d'activité et de salaire.

2^{ème} demande de la **CFE CGC**, déjà portée auprès de la Direction, détacher les salariés d'Air France dans le Groupe et particulièrement chez **Transavia**, comme nos collègues Pilotes.



Adhésion :)